

VILLE DE VETHEUIL
Délibération 2023-59

LE VENDREDI DIX NOVEMBRE DEUX MIL VINGT TROIS A DIX-NEUF HEURES TRENTE MINUTES LE CONSEIL MUNICIPAL, LEGALEMENT CONVOQUE, S'EST REUNI A LA MAIRIE DE VETHEUIL EN SEANCE PUBLIQUE SOUS LA PRESIDENCE DE MADAME DOMINIQUE HERPIN-POULENAT, MAIRE.

PRESENTS : Mme Dominique HERPIN-POULENAT, Mme Isabelle LEPICIER-CAPUTO, M. Didier DUFOURMANTEL, M. Thierry DUBOIS, M Laurent DUGAS, Mme Flore GAMBIER, Mme Roxane FOSSÉ, M Philippe BEUGNON, M. Romuald SÈTE, M. David LE GLANIC, Mme Dominique BARBIER-CINTRAT, Mme Christine GIBAUD, M. Thierry GARDIE.

SECRETARIE : Mme Isabelle LEPICIER-CAPUTO

date de convocation : 10/11/2023
date d'affichage : 03/11/2023

nombre de conseillers :	14
en exercice :	14
présents :	13
votants :	14
quorum :	8

PROCURATIONS :

M. Olivier ROUCHE donne procuration à M. Philippe BEUGNON

AVENANT CONTRAT PLU

En 2021, la commune a signé un contrat avec le bureau d'étude DiversCités situé à Anniens d'un montant de 39 000 € HT pour la révision de son PLU.

En septembre dernier, la dissolution de cette société a été prononcée.

Il est proposé la reprise du dossier par l'agence Urbanités située à Bertignat et l'agence Ecosystemes située à Anniens sur la base du marché initial sans évolution de prix. Le montant restant dû sur la base du marché initial est donc de :

6 250,00 € HT pour Urbanités
2 750,00 € HT pour Ecosystemes
Soit un total de 9 000 € HT.

Après en avoir délibéré, le conseil accepte à l'unanimité la reprise du dossier par les agences Urbanités d'une part et Ecosystemes d'autre part et autorise Mme le Maire à signer les documents afférents à ce dossier.

Le Maire
Dominique HERPIN-POULENAT

La secrétaire de séance
Isabelle LEPICIER-CAPUTO



MAIRIE DE VETHEUIL
Reçu en Préfecture le :
Publié le :
La présente délibération pour faire l'objet d'un recours dans un délai de deux mois devant le Tribunal Administratif de Cerisy-Pronoise à compter de sa publication.

REÇU EN PREFECTURE

le 17/11/2023

Application agréée E-legalite.com